

RÈGLEMENT DU GÎTE LE MAS DU COULON

Modalités de réservation :

La réservation est effective après réception d'un chèque d'acompte de 30% du montant global de la location, Les virements bancaires sont également acceptés.

Solde :

Le solde doit être réglé 30 jours avant votre arrivée, par chèque ou en espèces. En cas de réservation au dernier moment ou très proche de la date du début de location, il sera accepté un règlement du solde à la prise de possession du gîte.

Annulation :

En cas d'annulation plus de 60 jours avant la date du début de la location, vous êtes remboursé de l'intégralité de votre acompte.

Entre 60 et 30 jours avant le début de la location, l'acompte sera conservé par le bailleur.

A 30 jours ou moins du début de la location, le solde reste dû mais vous sera restitué en cas de relocation du gîte.

L'annulation devra se faire par lettre recommandée avec accusé de réception ou par e-mail avec accusé de réception.

Le prestataire s'interdit d'annuler une réservation.

Seuls les cas de force majeure seront admis et dans ce cas l'intégralité de vos versements vous sera restituée.

Toute arrivée différée ou tout départ anticipé ne donnent lieu à aucun remboursement.

Assurances :

Il vous sera demandé une attestation d'assurance villégiature, garantie généralement incluse dans votre contrat d'assurance multirisque habitation.

Nous vous recommandons également de souscrire une assurance annulation et interruption de séjour auprès de votre assureur habituel.

Résiliation automatique :

Si le preneur ne respecte pas les obligations du contrat celui ci sera résilié de plein droit. Cette résiliation prendra effet 48 heures après l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception ou l'envoi d'un e-mail avec accusé de réception.

Arrivée et départ :

Pour les locations à la semaine ou à la quinzaine, l'arrivée est possible à partir de 16h00.

Il vous sera demandé de quitter le gîte à 10h00 maximum le jour de votre départ.

Pour les séjours plus courts, les horaires pourront être convenus au cas par cas.

Le Gîte :

Le gîte peut accueillir 6 personnes, 2 chambres avec lit de 160x200, 1 chambre avec selon votre choix, 1 lit de 160x200 ou 2 lits de 80x200. Les animaux ne sont pas acceptés sur la propriété.

Parking :

Plusieurs emplacements sont à votre disposition dans la propriété.

Piscine :

Il vous sera demandé de faire un usage « en bon père de famille » de la piscine, La surveillance constante de vos enfants est obligatoire.

La piscine est équipée d'un volet de sécurité qu'il vous faudra fermer quand vous quitterez les lieux.

Manœuvre très facile au moyen d'une clé.

Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident dû à la non observation de ces consignes.

Le preneur s'interdit de toute invitation de personnes extérieures sans le consentement préalable du bailleur, L'usage de la piscine est exclusivement destiné au preneur et aux personnes qui l'accompagnent dans le cadre du contrat de location.

Portail automatique :

Nous vous remettons une télécommande lors de votre arrivée à laquelle nous vous demandons de faire attention afin d'éviter toute perte ou dégradation.

Canal St Julien :

Info pour les parents :

Le canal St Julien passe en bout de la propriété.

L'accessibilité est maintenue volontairement difficile mais cela ne doit pas vous dispenser d'une surveillance assidue de vos enfants afin d'éviter tout accident.

Wifi :

L'accès à internet est gratuit, Tous usages frauduleux, tels que chargements illégaux sont totalement prohibés et seront de votre responsabilité.

En cas d'enquête suite à infraction, vos coordonnées seront communiquées aux autorités demandeuses.

Linge de maison :

Draps, torchons, serviettes de toilettes fournis.

Lits faits à votre arrivée.

Nous ne fournissons pas les serviettes de piscine, les serviettes de toilettes ne doivent pas être utilisées pour la piscine.

En cas de besoin, des draps de piscine peuvent vous être fournis, au prix de 5 euros par personne.

Gîte non fumeur. Des cendriers seront à votre disposition à l'extérieur.

Ménage :

Une option ménage vous est proposée pour un montant de 70 euros.

Si vous n'optez pas pour celle-ci, le gîte devra être rendu dans l'état de propreté où vous l'aurez trouvé à votre arrivée. Faute de quoi le montant de 70 euros sera retenu sur votre caution.

Le fait de choisir l'option ménage de fin de séjour ne dispense évidemment pas d'un entretien régulier durant votre location.

Caution :

Une caution de 500 euros (cinq cents euros) vous sera demandée à votre arrivée.

Au moment de votre départ, si nous pouvons faire le point ensemble, elle vous sera restituée immédiatement.

Sinon, elle vous sera restituée sous 10 jours.

La signature du contrat de location vaut également acceptation du présent règlement.

le Bailleur

Date :

le Preneur

Date :